

Textes officiels

Interruptions volontaires de grossesse par voie médicamenteuse

Un décret en date du 6 mai 2009 notifie les dispositions très précises pour organiser la pratique d'une IVG par voie médicamenteuse.

Décret n° 2009-516 du 6 mai 2009, JO du 8 mai 2009.

Site Internet « circulaires.gouv.fr »

Un site Internet relevant du Premier ministre a été ouvert début mai pour permettre la consultation des instructions et circulaires adressées par les ministres aux services et établissements de l'État. Ce site s'appuie sur le décret n° 2008-1281 du 8 décembre 2008 (version consolidée au 30 avril 2009) relatif aux conditions de publication des instructions et circulaires, qui rappelle que celles-ci doivent être tenues à la disposition du public et être classées et répertoriées de manière à faciliter leur consultation.

<http://www.circulaires.gouv.fr>

Déclaration des maladies transmissibles au réseau communautaire

Les maladies à prévention vaccinale, y compris la grippe, font l'objet d'une surveillance épidémiologique au sein du réseau communautaire en application de la décision n° 2119/98/CE. Plusieurs cas d'un nouveau type de virus de la grippe ayant été signalés en Amérique du Nord et dans plusieurs États membres et pouvant créer un risque pandémique, une coordination immédiate entre la Communauté et les autorités nationales compétentes s'est avérée nécessaire pour établir une définition de cas spécifique pour le distinguer de la définition de cas plus générale de la grippe. Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) a fourni un document technique sur la définition de cas de cette maladie transmissible pour aider la Commission et les États membres à élaborer des stratégies d'intervention en matière de surveillance et de réaction (critères cliniques, critères de laboratoire, critères épidémiologiques, classification des cas).

Décision de la Commission du 30 avril 2009 modifiant la décision 2002/253/CE établissant des définitions de cas

pour la déclaration des maladies transmissibles au réseau communautaire en application

de la décision n° 2119/98/CE du Parlement européen et du Conseil. JOUE du 1^{er} mai 2009.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:110:0058:0059:FR:PDF>

Actualités

28 avril 2009 Journée mondiale sur la sécurité et la santé au travail

Le Bureau international du travail, BIT, et l'OMS ont entrepris lors de la « Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail », de promouvoir une culture de la sécurité et de santé au travail. Aujourd'hui, l'augmentation des accidents du travail et des maladies professionnelles continue (plus de 2 millions de travailleurs dans le monde meurent chaque année dans le cadre de leur travail). Si le nombre des accidents du travail diminue dans les pays industrialisés, le nombre des décès causés par une maladie professionnelle, comme l'asbestose, est lui au

contraire, en augmentation. Conjointement, l'OMS et le BIT uniront leurs forces pour promouvoir et renforcer leur coopération au niveau national entre les ministères du Travail et ceux de la Santé, en l'élargissant à d'autres secteurs.

Voir : www.journee-mondiale.com/textes/28-avril-sante-travail.php

4 mai 2009 Epidémie de grippe A (H1N1)

Le 5 mai 2009, des informations sur la grippe H1N1 ont été lancées par le ministère de la Santé et mises à la disposition du grand public, des professionnels de santé et des voyageurs sur le site de l'Inpes. Ces informations permettent de répondre sur la nature de cette grippe, sur sa propagation, comment la reconnaître et s'en protéger. Cette campagne comprend un spot télé et des spots radios que l'on peut consulter sur le site de l'Inpes à l'adresse suivante :

<http://www.inpes.sante.fr/index2.asp?page=30000/actus2009/016b.asp>

Par ailleurs, le site de l'Inpes renvoie à d'autres sites Internet pour en savoir plus : pandémie grippale, ministère de la Santé, Institut de veille sanitaire, ministère des Affaires étrangères, OMS, Centers for disease control and prevention (USA)...

5 mai 2009 Charte contre les infections associées aux soins promue par l'Alliance mondiale pour la sécurité des patients de l'OMS

Le 5 mai 2009, la ministre de la Santé et des Sports a signé, en présence du coordonnateur et responsable des programmes stratégiques au sein de l'Alliance mondiale pour la sécurité des patients de l'OMS, une charte d'engagement pour lutter contre les infections associées aux soins dans le cadre du programme « sécurité des patients ». Cette charte engage la France ainsi que les 129 autres pays qui l'ont signée à œuvrer pour la diminution des infections associées aux soins de santé, notamment en développant des campagnes d'information pour améliorer l'hygiène des mains, partager des expériences et des données de surveillance avec l'Alliance mondiale pour la sécurité des patients de l'OMS, adopter des stratégies reconnues au niveau européen et international...

<http://www.sante-sports.gouv.fr/actualite-presse/presse-sante/communiqués/signature-charte-contre-infections-associees-aux-soins-promue-par-alliance-mondiale-pour-securite-patients-oms.html>

5 mai 2009 Site Internet de l'Observatoire européen du cancer (OEC)

Le 5 mai 2009 a été inauguré un site Internet européen présentant les nombres de cas et de décès par type de cancer dans les pays européens. Ces nombres de cas et de décès sont présentés sous forme de « fiches » en taux d'incidence et en taux de mortalité pour 100 000 personnes pour les hommes et pour les femmes et sont illustrés par des cartes et des graphiques pour chaque pays. D'autres onglets sur le site « analyse », « dépistage », « glossaire », « liens à propos de l'OEC » permettent d'avoir des données très précises de l'évolution du cancer en Europe.

<http://eu-cancer.iarc.fr>

Articles

Évaluation en éducation thérapeutique

Les professionnels de santé, les patients et les acteurs institutionnels reconnaissent l'éducation thérapeutique du patient (ETP) comme un élément indispensable de la prise en charge des affections chroniques. Son développement constitue une priorité du plan national 2007-2011 pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques. En novembre 2007, en Aquitaine, l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) et la DRASS ont initié une démarche d'évaluation des programmes d'ETP, intitulée ÉTAPE. Cet article en décrit les méthodes et les résultats et malgré les difficultés et la complexité de sa mise en place, la participation des établissements a montré la volonté des professionnels de pérenniser et de développer ce dispositif.

Assurance maladie, pratiques et organisation des soins, revue trimestrielle, volume 40, janvier-mars 2009

Hépatite chronique B : modalités actuelles du traitement

Il existe entre 350 et 400 millions de porteurs chroniques du virus de l'hépatite B dans le monde. En France, le taux de portage chronique du VHB se situe entre 0,2 et à 0,5 et on observe que 2 % des sujets possèdent des anticorps. Après contamination par le virus B, les facteurs prédictifs de la guérison ou de l'évolution vers la chronicité sont schématiquement tributaires de l'âge et du caractère symptomatique ou non de l'affection. Environ 15 à 20 % des patients qui contractent l'infection à l'âge adulte développent une cirrhose. L'évolution de la maladie est longue, sur plusieurs dizaines d'années. Catherine Buffet, l'auteur de cet article, présente, lors de la prise en charge d'un patient, les différents traitements possibles et les médicaments utilisés en fonction de l'évolution de la maladie et selon le type de virus à traiter (virus B AgHBe positif, virus mutant pré-C...) et les résultats qu'ils peuvent induire.

Bulletin de l'Académie nationale de médecine, 2008, tome 192, novembre n° 8, 2^e trimestre 2009.

Le rôle des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail en France : une analyse empirique

En France, le droit du travail donne une assise solide à la représentation des salariés en matière d'hygiène et de sécurité puisqu'il prévoit la création dans toutes les entreprises de cinquante salariés ou plus, d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, CHSCT. Cependant, il n'existe pas d'étude concernant l'impact des CHSCT sur les politiques de prévention des entreprises françaises et sur la santé-sécurité de leurs salariés. Dans cet article, Thomas Coutrot vise à combler cette lacune en posant préalablement deux questions : quels sont les déterminants de la présence de représentants des salariés en matière de santé-sécurité et quel est l'impact de cette présence sur la santé des salariés ? Il observe que les résultats semblent indiquer que les CHSCT ne parviennent pas à réduire significativement les risques physiques, organisationnels et psychosociaux et qu'il n'y a une absence de lien direct entre représentation du personnel et santé au travail ; alors que l'action des CHSCT apparaît plus efficace dans le domaine des risques chimiques et biologiques, car associée à une meilleure qualité des politiques de prévention dans les entreprises et à une plus grande sensibilisation des acteurs aux risques du travail.

Ministère du Travail, Dares, Travail et emploi, n° 117, janvier-mars 2009.

Vaccinations du voyageur adulte transplanté d'organes (à l'exclusion des receveurs de cellules souches hématopoïétiques)

Les progrès réalisés dans le domaine des transplantations d'organes permettent à un nombre croissant d'adultes transplantés d'envisager un voyage à l'étranger. Cependant, chez un transplanté désirant voyager, les indications vaccinales doivent tenir compte de la destination et du type de séjour mais aussi du traitement immunosuppresseur en cours, des particularités de l'organe transplanté, des comorbidités, de la diminution de la réponse vaccinale et du risque d'effets indésirables. Si la consultation du voyageur est l'occasion de mettre à jour les vaccins du calendrier vaccinal, il faut retenir que toute vaccination sera déconseillée dans les six mois suivant la transplantation. Cet article fait la synthèse des schémas de vaccination du voyageur adulte transplanté d'organes ayant fait l'objet de publications ou de recommandations.

Médecine et maladies infectieuses, N° 3 (225-233), 2009.

Rapports

Nanotechnologies et nanoparticules dans l'alimentation humaine et animale

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a été saisie en juin 2006 par la Direction générale de la santé afin de déterminer s'il existe aujourd'hui des produits relevant de sa compétence contenant des nanoparticules (notamment dans les aliments destinés à l'homme ou à l'animal, dans les matériaux et objets destinés à entrer au contact de ces denrées) et d'établir dans l'affirmative, la liste des catégories de produits concernés, de quantifier leur utilisation et de procéder à une évaluation bénéfice/risque. Pour rappel, sont pris en considération dans ce rapport, les nouveaux matériaux, structures, dispositifs, substances, dont au moins une dimension est de l'ordre de 100 nanomètres ou moins. En effet, les propriétés

particulières des nanoparticules sont à l'origine d'interrogations sur de possibles risques pour l'environnement et pour l'homme et les conclusions de l'ensemble des réflexions soulignent actuellement l'insuffisance des données disponibles pour évaluer les risques associés aux nanoparticules dans l'alimentation en lien avec leurs propriétés particulières. Aussi l'Afssa préconise de continuer les travaux de recherche et de garder une certaine prudence à l'égard de l'utilisation des nanotechnologies et ou/nanoparticules en alimentation humaine ou animale en attendant d'avoir des données pertinentes.

Afssa, mars 2009, 27 pages.

<http://www.afssa.fr/Documents/RCCP-Ra-NanoAlimentation.pdf>

Les lignes à haute et très haute tension : quels impacts sur la santé et l'environnement ?

Ce compte rendu de l'audition publique du 29 janvier 2009 de l'*Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques* permet de faire le point sur les connaissances acquises en la matière. En effet, l'Office s'intéresse à la question des champs électromagnétiques et a choisi de différencier les questions pour mieux en cerner la complexité : distinction entre champs électriques, champs magnétiques et courants électriques parasites... Ainsi des experts dans ces différents domaines sont intervenus lors de ce débat public pour présenter les études en cours et les observations recueillies auprès des populations exposées. À défaut de réponses épidémiologiques sur les impacts sur la santé humaine et animale, des constats d'absence de signe clinique anormal ont été observés.

Daniel Raoul, sénateur, OPECST, rapport n° 1556 de l'Assemblée Nationale et n° 307 du Sénat, 30 mars 2009,

150 pages dont 74 pages d'annexes (présentations des intervenants par thème abordé).

Congrès

Quoi de neuf en matière de vaccination ?

Cet article de *Médecine et maladies infectieuses* fait le compte rendu du congrès organisé à Washington les 25 et 26 octobre 2008 par la Société américaine de microbiologie (Annual Interscience Conference on Antimicrobial Agents and Chemotherapy, ICAAC) et la Société américaine des maladies infectieuses (Infectious Diseases Society of America, IDSA), qui avait pour but de faire le point sur l'épidémiologie, la pathogénèse, le diagnostic, les traitements et la prévention des maladies infectieuses établies ou émergentes. Cet article permet de connaître les pratiques de vaccination aux États-Unis avec la description de la structure et du fonctionnement du comité consultatif sur les pratiques de vaccination (ACIP), chargé d'émettre les recommandations sur les vaccinations pour la population. (Parallèlement, le comité maladies infectieuses (COID) de l'Académie américaine de pédiatrie (AAP) publie ses propres recommandations dans son rapport connu sous le nom de *Red Book*, ainsi que dans le journal *Pediatrics*). Ce congrès a également fait la synthèse de l'introduction de nouveaux vaccins et des stratégies de vaccination à adapter (vaccination du nouveau-né, de la femme enceinte, stratégies de cocooning envers les nourrissons...) non seulement aux États-Unis, mais aussi en Europe (dont la France avec notamment l'utilisation du vaccin norvégien MenBvac® dans la région dieppoise), au Canada, en Afrique et en Extrême-Orient. Une partie importante de l'article est consacrée à la vaccination de la grippe chez les sujets âgés, chez les enfants et chez le personnel hospitalier.

Médecine et maladies infectieuses, n° 39 (212-224), 2009.

Revue de presse rédigée par Antoinette Desportes-Davonneau et mise en pages par Philippe Ferrero.



téléphone
télécopie
internet

Haut Conseil de la santé publique
14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP
01 40 56 79 80
01 40 56 79 49
www.hcsp.fr